



La Plaine des Cafres, le 25/01/22

La Direction

aux

Parents d'élèves du Collège Michel Debré

Objet : Covid 19

Chers Parents,
le nouveau protocole fait apparaître de nouvelles dispositions :
Mon enfant a été identifié comme contact à risque.

1. Mon enfant se trouve dans l'une des trois situations suivantes :

Situation de l'enfant	Conduite à tenir
<ul style="list-style-type: none">• Il a moins de 12 ans ;• Il a 12 ans ou plus et présente un schéma vaccinal complet ;	<p>Il doit réaliser immédiatement un autotest puis réaliser un autotest à J+2 (2 jours après le premier test) et à J+4 (4 jours après le premier test).</p> <p>Cette surveillance peut également se faire par test antigénique ou test RT-PCR (dans ce dernier cas, le retour en classe ne pourra se faire qu'après que la pharmacie ou le laboratoire vous ait délivré les résultats).</p>
<ul style="list-style-type: none">• Il a été atteint de la Covid-19 depuis moins de deux mois.	<p>Il n'y a pas d'obligation de dépistage ou de quarantaine.</p>

→ Règles de retour en classe : il suit les cours en présentiel sous réserve que les tests réalisés soient négatifs.

2. Mon enfant a 12 ans ou plus et n'est pas vacciné ou présente un schéma de vaccination incomplet

→ Il doit respecter un isolement de 7 jours à compter du dernier contact avec le cas confirmé. Il doit réaliser un test de dépistage Covid-19 (antigénique ou RT-PCR) au 7^{ème} jour d'isolement (et plus tôt en cas de survenue de symptômes).

→ Règles de retour en classe : il retourne **en classe après l'isolement de 7 jours sous réserve que le test réalisé au 7^{ème} jour soit négatif**. A défaut de présentation de la présente attestation le 7^{ème} jour, l'isolement sera prolongé jusqu'à la production de l'attestation et au maximum jusqu'à 14 jours.

Il n'y a plus d'obligation d'évacuer un élève en cours de journée, il pourra attendre la fin de journée (sauf cas exceptionnel).

Le retour de votre enfant nécessite de votre part une attestation sur l'honneur sur papier libre comme suit :

Je soussigné(e) :
[Prénom et Nom]

demeurant :
[Adresse]

représentant légal de :
[Prénom et Nom de l'élève]

atteste sur l'honneur que mon enfant respecte les règles du protocole en vigueur permettant de suivre les cours en présentiel.

Cette attestation sur l'honneur permet d'accéder aux activités scolaires et périscolaires.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **[commune]**, le**[date]**

Signature

.....
[Prénom] [Nom]

Cette attestation est récupérable sur le site de l'établissement : <http://college-mdebre.ac-reunion.fr/>
Joindre cette attestation avec le billet du carnet de liaison et les déposer à la vie scolaire.

Cordialement

Mr OGNARD
Le Principal